

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 11 JUIN 2013

Présents :

André CAPDUR – Dominique DELEUZE – Christiane DI-CESARE – Colette RIBOT – Alain SOLEIROL – Georges RIBOT – Eliette PONGY – Jean-Pierre OZIL – Jérôme NOGARET.

Absent excusé : Jérôme NOGARET (en réunion pour le SIVU DFCI) et Robert PLANTIER.

Délibération :

- Monsieur le maire expose au conseil municipal la proposition de convention avec EPCC Pont du Gard qui permet aux gardois d'avoir accès au site du Pont du Gard gratuitement. En contre partie la commune s'engage à promouvoir le site par panneaux de publications et parution dans le journal communal. C'est la commune qui délivrera les cartes d'abonnement à raison d'une par famille et pour un véhicule identifié. A l'unanimité le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention.

Projets et questions diverses

- Des réunions concernant la mise en place de chemins de randonnées à l'échelle d'Alès agglomération ont actuellement lieu. C'est Eliette PONGY qui suit ce dossier. Dans quelques semaines les tracés seront arrêtés et le conseil municipal devra valider par délibération ce projet. D'ors et déjà le conseil municipal souhaite que les tracés ne concerne que les chemins communaux.
- Pour les travaux de réfection de la façade ainsi que la création d'un auvent devant la salle polyvalente, plusieurs entreprises ont été contactées. Après examens des devis, le conseil municipal décide de choisir l'entreprise BRUNEL Francis de Saint Martin de Valgagues qui à prestations égales est la moins chère.
- La commune a déposé un Certificat d'urbanisme dans le projet de construction d'une nouvelle villa à Arbousse, à ce jour aucune réponse des services de l'Etat.
- L'achat de la parcelle n° 520 section A à M PRIVAT Bernard devrait se concrétiser dans les prochains jours, le dossier est déposé chez le notaire, nous attendons la convocation pour la signature.
- La Communauté d'Agglomération nous à allouer la somme de 5 000€ dans le cadre des fonds de Concours. Nous devons déterminer à quel projet les attribuer.
- Nous sommes à la recherche de terrain sur le quartier du Sollier pour éventuellement implanter une nouvelle station d'épuration plus facile d'accès que celle existante. A ce jour aucune solution n'a été trouvée.